56e anniversaire du 19 mars

VENEZ NOMBREUX AU MONUMENT DEPARTEMENTAL
au CIMETIERE DU PERE-LACHAISE
CAR à votre disposition à 8 H Mairie du 15e et retour assuré
pour la CEREMONIE FNACA 15e à 11 H 45
Suivie d'un vin d'honneur

Siège social : 61, rue Violet 75015 Paris **Tel/Enregistreur : 06 40 52 82 46** Février 2019 **N°119**

SOMMAIRE
Page 2 : informations, nouvelles, culture
Page 3 : témoignage, info. juridiques
Page 4 : activités de la FNACA 15e

C'est gagné : Le décret attendu entre en vigueur

(voir détails pratiques ci-dessous dans l'édito)

Chers amis et chères amies — car je sais que ces dames sont nombreuses à lire ce **Journal de la FNACA du 15e** — au seuil de cette nouvelle année, **je vous renouvelle mes vœux sincères** avec un souhait primordial : que vous conserviez la santé, et plus encore le moral. Mais je pense que vous l'avez si j'en juge la *«pêche»* que vous avez montrée durant notre banquet.

Il fut de l'avis de tous un vrai moment festif, de bonne humeur et de plaisir. Pour vous en convaincre, notre rédacteur se fait un plaisir de faire figurer sur ces feuilles quelques photos prises durant cette journée.

Et puis une très bonne nouvelle, ce qui est chose rare en ces temps , nous avons reçu le **décret entrant en vigueur le 1er janvier 2019 qui octrole la Carte du Combattant aux militaires présents au moins 120 jours en Algérie du 3 juillet 1962 au 1er juillet 1964.** Il ne reste plus qu'à constituer les dossiers. Un peu de patience. Venez, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, établir votre dossier à nos permanences.

Enfin n'oubliez pas **nos activités**, tout d'abord les manifestations patriotiques du 19 mars, puis notre voyage en Sologne avant les vacances d'été.

Bon courage à tous et merci de nous soutenir car notre combat n'est pas fini, nous devons continuer à œuvrer pour nos veuves. ***Christian ALBERO***

la souscription extérieure

Tous les gagnants sont informés par téléphone ou par courrier

02586	BALLABEAU Gérard
02571	VALANTIN-DULAC Etienne
01820	DUSORT Michel
00261	BUTIN Max
02216	BESOMBES Gérard
01376	LANCEL Guy
00025	MARTINAVO Jean-Pierre
01748	Sylvie
02376	GERVAIS Jeanne
02025	REBOUL Marc
00725	AUGER Jean
01581	HAMON Jean-Pierre
01991	GAVOURY Jean-François
01408	JAMAIN André
02661	VASSAS Bernard
01266	CORBON Maurice
01578	GUILLOU René
00728	AURIERES Claude
01636	LE BRAS Micheline
01641	LE BRETONNIC Gilberte
00505	VIROT Jean-Yves
01027	MULLER François
00801	BERTRAND Jean-Claude
01867	LASSERRE René
00011	MEVEL Danielle
01465	BOILLOT Alex
01324	DUPONT Marie-Céline
02032	REMAUD Robert
01722	LE BOUCHER

du 3 Mai au 7 Mai NOTRE VOYAGE à 200 km

"La Ferme COURCIMONT en Sologne"

RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTION

Renseignements et conditions
Madame Jeanne BAGOUET :
06 30 88 42 82 ou 01 48 42 54 25

PLACES LIMITEES
Inscription dans l'ordre des réservations confirmées avec acompte de 30%

VOTRE CARTE D' ADHÉRENT(E) 2019
Rappel : l'année FNACA va du
1er septembre 2018
au 31 août 2019

Ami(e)s Adhérent(e)s, votre CARTE FNACA 2019 est toujours DISPONIBLE auprès du Comité

Si ce n'est pas encore fait

Nom :…….. Prénom :…….. Né(e) le : / /

Adresse :…….. Code postal :……..

Adresse courriel @ : ……..

Tél. :…….. Mobile :……..

Cotisation : 20 € (ou plus, pour nos œuvres sociales) :……
Total =……

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de : FNACA 15e *(joignez-y une enveloppe timbrée)* à notre siège 61, rue Violet 75015 Paris.

MERCI de votre FIDELITE

AVIS IMPORTANT

REPRENEZ TOUJOURS
Votre CARTE FNACA auprès de votre COMITE et non au National.
Sinon vous privez le Comité de sa part soit 2,90 € et aussi du don que vous faites éventuellement pour nos œuvres sociales.
(Voir aussi BON à SAVOIR en page 2)

REUNIONS du CA
Elles ont lieu à la Maison Communale 69 rue Violet 75015 Paris
Métro Commerce.

Prochaines dates sur les comptes rendus de séances
Généralement le premier et le troisième vendredi du mois

Des Ami(e)s sont à votre disposition pour différentes démarches : carte Combattant, carte de l'ONAC pour les veuves, renseignements mutualistes, conseils.

la FNACA 15 en mairie.

Renseignements JURIDIQUES lundi matin 10 H

sur rendez-vous pris la veille au plus tard

06 44 00 73 57

Permanences de 10 à 12 H au 69 rue Violet 75015 Paris métro Commerce. Généralement le 1er et le 3e jeudi du mois sauf en juillet et août

Prochaines permanences :

Jeudi 21 février
Jeudi 07 mars
Jeudi 21 mars
Jeudi 04 avril
Jeudi 18 avril

Association déclarée au JO
Le 20/11/1970
Conception Pierre Merciecca
Relecture J A C

Ce petit journal est diffusé à 600 exemplaires

Veuves d'Ancien Combattant

connaissez vos droits :

Vous êtes ressortissantes de droit de l'**O**ffice **N**ational des **A**nciens **C**ombattants **ONAC** et vous devez y faire établir votre **carte de veuve** qui vous donne accès à **certaines aides éventuelles, ponctuelles**. Notamment pour les obsèques. Tél. : 01 44 41 38 36 / 295, rue St Jacques 75005 PARIS

Pour les impôts, à 74 ans, vous bénéficiez d'une demi-part (si votre conjoint en bénéficiait déjà).

Si vous habitez Paris vous obtiendrez (à 65 ans) une ***carte de transport NAVIGO*** gratuite. Il vous faudra vous adresser au service social de la mairie (CAS) munie de votre carte de veuve de l'ONAC.

Adressez-vous à votre Comité qui vous renseignera et vous parrainera dans ces démarches (parrainage indispensable pour les demandes d'aide).

PHARMACIE du 15e ouverte jusqu'à minuit
Centrale 52 rue du commerce : L à V 8 H à 24 H
S, D et fériés 9 H 24 H : 01 45 79 75 01
PHARMACIE ouverte 24 h /24 PH. Européenne
6, place Clichy (9e) M° place Clichy
01 45 79 75 01

SOS MEDECIN : 01 47 07 77 77
URGENCES médicales de Paris : 01 53 94 94 94
OBJETS trouvés : 0 821 00 25 25
SOS Urgences mamans : 01 45 75 87 37
Salubrité de l'habitat : 0 42 76 89 43

Aides de la Ville de Paris

POUR TOUT RENSEIGNEMENT ET DEMANDE D'AIDE s'adresser au Centre d'Action Sociale de son arrondissement, CAS.
Pour le 15e : 3 place Adolphe CHERIOUX.
(M° Vaugirard *Ligne 12*)

Consultez aussi votre COMITE FNACA

BON à SAVOIR *Comment se décompose votre cotisation*

Quand vous versez 20 € à votre Comité, celui-ci reverse 17,10 € pour le National et le Départemental, dont 0,65€ pour le Congrès national et 5,80 € pour votre abonnement au journal national l'Ancien d'Algérie. Il reste pour le Comité local 2,90 €. Sachez qu'une impression et une expédition (4 fois par an au moins) de notre « Journal du 15e » nous coûte 1,20 €. C'est pourquoi il nous est nécessaire de privilégier l'envoi par courriel. (voir aussi AVIS page 1)

La Petite LIBRAIRIE

LECTURES

Essai historique sur les origines de la guerre de 14, de N. SCHEBEKO ambassadeur à Vienne. Lire la préface de Jules CAMBON.
LIEN : *https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5721034b/texteBrut*
«Ses mémoires sont précieux, parce qu'ils permettent de voir dans le détail tout le développement de la crise d'où est sortie la guerre universelle. Je n'ai jamais vu rien de plus singulier que le retournement de l'opinion qui s'est fait en Allemagne sur les origines du conflit » **TRES INSTRUCTIF à l'heure actuelle *PM***

Les clichés viennent vite à l'esprit lorsqu'on évoque le Japon*. Lisez « pourquoi les Japonais ont les yeux bridés » de Keiko ICHIGUCHI. C'est humoristique. L'auteur, vivant en Italie, porte son regard sur ses compatriotes et analyse parallèlement ce que peuvent penser les Italiens, en fait les Européens, sur le Japon. C'est illustré, l'auteur a été une *mangaka,* artiste créatrice de manga, dont elle nous dévoile aussi le milieu compliqué. *150 pages 36 chapitres 5,70€* *PM

CENTENAIRE : *Alexandre SOLJENITSYNE (1918-2008)* Lire ou relire « Une journée d'Ivan Denissovitch» qui révéla en 1962 l'existence des camps staliniens (Pavillons Poche 8 €**) et encore mieux lire « L'Archipel du Goulag » dans la version inédite abrégée.**(Points n°P3281 900pages 14,50€) **Soljenitsyne parle d'un temps des ruptures qui ont anéanti le monde d'avant. Il remplit un «*devoir de fidélité*« à l'égard des victimes. Pour lui il y avait urgence à témoigner pour les siens. *PM***

Adhérents pensez à informer vos épouses ou compagnes de l'adresse de votre comité FNACA
Constituez un dossier avec photocopie de votre Carte d'AC, de votre carte FNACA etc.

NOS PEINES

De nombreux adhérents ou leurs épouses sont décédés cette année. Nous les avons accompagnés quand nous avons été prévenus à temps.
Geoffroy de LONGEAU, Raymond LEBONNOIS, Robert LENGYEL, Louis MALVAL.
Nous renouvelons nos condoléances aux familles endeuillées.
De même nous avons une pensée pour toutes celles et ceux qui sont dans la souffrance ou dans la peine.

Robert REMAUD : *SOUVENIRS*

J'étais en ALGERIE en 1958-1959, à ***la 8e Cie du 22e RI devenue commando de chasse*** *début 1959.*
Blessé en janvier 1960, j'ai été rapatrié sanitaire en France où j'ai fini mon temps militaire dans les hôpitaux.

Ma guerre ne fut qu'une suite de patrouilles et d'opérations dans les secteurs contrôlés par les bandes du FLN. Cela se passait dans les massifs du **Dahra** ou de l'**Ouarsenis**. Notre base se trouvait dans la région de **Ténès**, petit port situé à égale distance d'Alger et d'Oran. La fonction des commandos de chasse -créés par le général Challe- était de **rechercher le contact avec les bandes du FLN** pour déclencher une opération dans la foulée. Les noms restent en mémoire : COURROIE, ETINCELLE, JUMELLE. Nous marchions, surtout la nuit, des guetteurs avertissaient les bandes rebelles de notre présence. L'alerte était permanente, il faut avoir été «**éclaireur de pointe»** pour savoir ce que pouvait être la peur, surtout la nuit. L'ouest algérois, où je me trouvais, dépendait de **la willaya IV** (région administrative). Il s'y déroula beaucoup de faits. Création de la **force Kobus*** (contre-maquis qui dura jusqu'en 1962), **la Bleuite** (opération d'intoxication et d'infiltration) fit beaucoup de mal aux chefs intellectuels du FLN. Les harkis du **bachaga Boualem**, originaires des environs de Lamartine, rallièrent en masse l'armée française. L'aspirant Maillot, qui déserta, se réfugia dans cette région. Là encore éclata **l'affaire Si Salah**** ce chef de katiba qui voulut se rallier. Il vint secrètement en France.

Deux épisodes m'ont particulièrement marqué.

Le 23 décembre 1958 un bataillon, partant de la petite ville côtière de Francis-Garnier pour une longue marche de nuit, devait escalader le mont Bissa (1000m) soit environ 20 km en montagne et rejoindre la vallée sur l'autre versant où des véhicules nous attendaient. Nous fûmes attaqués à trois reprises. Nous passâmes la nuit sur place dans le froid, j'avais 21 ans ce jour-là !

Deuxième souvenir, 19 janvier 1960 notre section devait exploiter un renseignement concernant une vingtaine d'hommes armés cantonnés dans une mechta. Vers 2 heures du matin, à notre arrivée, nos adversaires étaient sur la défensive. L'attaque fut brève, quatre rebelles furent tués, nous eûmes deux morts et trois blessés dont je fus. **Ma guerre d'Algérie se terminait là**.

***** Dirigée par **Larbi Cherif**, militaire français, engagé à 21 ans qui servit 11 années. Il gravit tous les échelons jusqu'à sergent-chef. En fin de contrat il fut chargé d'organiser un contre-maquis. Il finit sa carrière comme commandant de l'armée. française.

**** L'affaire Si Salah,** opération Tilsitt pour l'état-major français, est une tentative de la part du gouvernement de De Gaulle de négocier une paix séparée avec Si Salah, commandant, chef par intérim de la wilaya IV pendant la guerre d'Algérie.

Frais Bancaires

En septembre, les banques se sont engagées à la demande des pouvoirs publics à plafonner les frais bancaires à 20 € par mois et 200 € par an pour les personnes en difficulté qui bénéficient de l'offre bancaire spécifique.

Nous serons extrêmement vigilants sur cet engagement, dans le cadre de l'Observatoire de l'inclusion bancaire, que je préside, et où siègent les associations de consommateurs, assure François Villeroy de Ghalau Gouverneur de la Banque de France.

La Croix 08 11 2018

Maisons de Santé dans le XVe

Après l'ouverture d'une Maison de Santé en 2017 rue Pic de Barrette, une deuxième Maison s'est ouverte en 2018 12 rue André Theuriet. Une troisième Maison ouvrira fin 2018 dans le XVe, toujours dans le quartier Brassens. Cet équipement implanté boulevard Lefebvre sur 150 m (Ancien laboratoire des ponts-et-chaussées) accueillera 6 à 7 praticiens qui renforceront le maillage socio-médical du sud de l'arrondissement, de plus en plus dépourvu de cabinets de secteur I.

Info 15 n° 36

Protection des majeurs vulnérables

Rappel des différents régimes de protection

Mandat de protection future : toute personne majeure ou mineure émancipée (mandant) ne faisant pas l'objet d'une mesure de tutelle ou d'une habilitation familiale, peut désigner à l'avance une ou plusieurs personnes (mandataire) pour la représenter. Le jour où le *mandant* ne sera plus en état physique ou mental de pourvoir seul à ses intérêts, le *mandataire* pourra protéger les intérêts personnels et/ou patrimoniaux du mandant.

Habilitation familiale : l'habilitation familiale permet à un proche (descendant, ascendant, frère ou sœur, époux ou épouse, concubin, partenaire de Pacs) de solliciter l'autorisation du juge pour représenter une personne qui ne peut pas manifester sa volonté.

Sauvegarde de justice : mesure de protection juridique de courte durée qui permet à un majeur d'être représenté pour accomplir certains actes. Cette mesure peut éviter de prononcer une tutelle ou une curatelle plus contraignantes. Le majeur conserve l'exercice de ses droits, sauf exception. Il existe deux types de mesures de sauvegarde de justice : judiciaire ou médicale.

Curatelle : mesure judiciaire destinée à protéger un majeur qui, sans être hors d'état d'agir lui-même, a besoin d'être conseillé ou contrôlé dans certains actes de la vie civile.

Tutelle : mesure judiciaire destinée à protéger un majeur et/ou tout ou partie de son patrimoine s'il n'est plus en état de veiller à ses propres intérêts. Un tuteur le représente dans les actes de la vie civile. ***https://le sitedesaidants.fr/aidant-de-personne-agee/informations-et-démarches/aides-droits-et-demarches/la-protection-juridique-des-majeurs***

2019

Banquet des Voeux et de l'Amitié

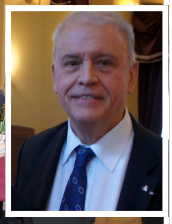

Monsieur Philippe GOUJON *Maire*
présenta ses vœux à toutes
les tables.
Son Adjoint aux AC
Jean-Manuel HUE
nous fit l'honneur de participer.
Nous les remercions
pour leur soutien.

Le Président et le Bureau remercient toutes celles et ceux grâce à qui cette journée fut une réussite